

L'ÉCHOPARC

DU

Quand
la nature
nous rend service



PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE, 53 COMMUNES :

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE
COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBASEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE
GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVÈS / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRY-EN-YVELINES /
LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LES MOLIÈRES / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON
MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHEFORT-EN-YVÈS / SAINT-FORGET / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-LÉGER-EN-YVÈS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / VAUGRIGNEUSE / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVÈS





Un printemps qui bouge !

Vous l'avez peut-être déjà remarquée ? Non ? Alors venez la découvrir ! A côté du terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la

Maison du tourisme et de l'écomobilité a ouvert le 30 mars dernier avec deux objectifs : faciliter les déplacements quotidiens domicile - travail et développer de nouvelles formes de tourisme avec la location de vélos pour les visiteurs curieux de découvrir les richesses naturelles et culturelles de notre Parc à 26 km – à vol d'oiseau – de la Tour Eiffel. La Maison de l'Ecomobilité s'inscrit dans une politique de création de circuits de randonnées et de voies douces, largement plébiscitée par le public, afin de développer l'usage du vélo au quotidien.

C'est grâce aux contributions de la Région, des Départements, de la commune de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et de l'Etat que cet équipement qui associe un office de tourisme et une entreprise a vu le jour.

La société HVC-Mobilité a pris la direction de la location et de la vente de vélos et de vélos à assistance électrique, tandis que l'office du patrimoine culturel et naturel de Saint-Rémy-lès-Chevreuse assure l'information touristique du public. A l'heure de la réouverture du Domaine de Dampierre, ce service contribuera au dynamisme touristique du territoire.

Le Parc s'est aussi engagé résolument dans le développement des mobilités alternatives à la voiture, au premier rang desquelles le déploiement de solutions de TAD - transports à la demande. Le Parc et les communautés de communes volontaires sont prêts à lancer une expérimentation pilote pour offrir un service de transport souple, adapté et économe en territoire rural.

Pour autant, le Parc n'oublie pas ses missions premières comme la protection et la mise en valeur des espaces naturels. Dans la réserve naturelle régionale de Saint-Rémy, l'Yvette va retrouver son lit naturel d'ici la fin de l'année pour rétablir la continuité écologique de la rivière, préserver la biodiversité et créer un espace d'expansion des eaux pour absorber les crues et réduire le risque d'inondations.

Ces réalisations et bien d'autres projets, comme un cadastre photovoltaïque, sont le témoin de la vigueur d'un territoire profondément engagé dans la modernité au service du développement durable, qui sait garder son identité et la partager.

Yves Vandewalle, Président du Parc naturel régional



Plantations haies agricoles

Planter des arbres et des haies sur les plateaux agricoles pour favoriser la biodiversité, régénérer les sols et rafraîchir les animaux : une pratique agricole ancienne et de bon sens que les agriculteurs réinvestissent progressivement. Le Parc accompagne ces exploitants et organise avec eux des chantiers de plantations.

Ici à Sonchamp avec les étudiants paysagistes de l'École du Breuil, près de 500 arbustes et 10 arbres fruitiers ont été mis en terre et feront d'ici quelques années un excellent refuge pour la biodiversité utile aux cultures.



Le livret zéro phyto

Le terme «mauvaises herbes» vient en fait de l'usage ancien des herbes sauvages pour soigner le mal (« herbe au mal » devenu « maisherbe » puis « mauvaise herbe »...) ! Ne pas tondre à la période où les insectes butinent et pondent, c'est du bon sens. Voici quelques-uns des arguments que l'on retrouve dans un livret zéro phyto édité par le Parc à destination des agents communaux chargés de l'entretien des espaces verts. La gestion différenciée suscite en effet souvent des questions de la part des habitants. Dans ce recueil illustré, on trouve les réponses et arguments techniques aux observations. Téléchargeable sur : www.parc-naturel-chevreuse

Nettoyage de printemps

Trente communes du Parc ont à nouveau organisé des nettoyages de printemps en mars et avril. Ceux qui ramassent ne sont pas ceux qui jettent ! Mais les habitants qui participent à ces marches/collectes de déchets sont avant tout conscients qu'ils contribuent à la qualité du cadre de vie et à la préservation de la nature. Le but est bien sûr de sensibiliser et d'espérer à terme que l'on trouvera de moins en moins de débris aux bords des routes et des chemins.



Et si on montait un projet collectif photovoltaïque ?

Produire une énergie renouvelable et locale, adaptée à la taille de nos villages et aux ressources du territoire ; rassembler des contributions individuelles pour créer collectivement une unité de production (et à terme réduire la facture d'électricité)... voilà l'idée simple, mais très efficace, qui anime le projet de centrale citoyenne porté par le Parc naturel régional. Différents niveaux d'implication sont possibles pour les habitants et les communes : mettre à disposition un grand toit, investir, même modestement dans la production locale d'énergie renouvelable, aider au projet...

b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr
ou f.zerafa@parc-naturel-chevreuse.fr
fr 01 30 52 09 09



Métiers d'art

Le Parc soutient les artisans de son territoire. Ils sont à la fois des acteurs économiques qui contribuent à la vie dans les villages mais sont aussi détenteurs de savoir-faire issus des traditions et des ressources locales.

Le 5 et 6 avril, c'était la journée des Métiers d'art accueillie notamment au château de la Madeleine. Si vous avez raté l'événement, vous pouvez toutefois retrouver la liste de ces artisans sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

Directeur de la publication :

Yves Vandewalle. Comité de rédaction, présidé par Guy Poupart :

J. Bonnisseau, S. Nicolas, A. Rapharin, JM Allirand, J. Havel, T. Lavaud, Y. Gounod C. Giobellina. Rédacteur en chef : V. Le Vot. Pour l'équipe du Parc : M. Doubre, M. Dumazeau, J. Tisseront, A. Robinet, S. Dransart, J. Bureau, A. Bak et F. Hardy, S. Loriot, C. Gaudin, M. Dumazeau, B. Perrin Maquette : e.maginere, Alain Junguéné Photographie : couverture, JF Humbert, O. Marchal, L. Leca, M. Doubre, B. Liva, Phileas photos, J. Tisseront, Delicatessen Studio. Illustrations : B. Transinne

Impression : Imprimerie Mordacq sur papier 100% recyclé PEFC

Parc naturel : 01 30 52 09 09

v.levot@parc-naturel-chevreuse.fr





Choyer les mares agricoles

Les mares agricoles sont des îlots de biodiversité et accueillent de nombreuses espèces végétales et animales (grenouilles, tritons, libellules, oiseaux). Mais elles doivent être entretenues pour contenir le développement des broussailles et des arbres. Un chantier d'entretien a ainsi été mené avec l'aide des élèves de 1^{ère} Bac pro Gestion des milieux naturels et forestiers du CHEP (Tremblay sur Mauldre). Travaux réalisés autour de deux mares à Senlis : dégager une partie des berges pour les remettre en lumière et favoriser le développement de plantes particulières ; branches et arbres coupés puis stockés aux abords des mares pour abriter la petite faune avant de se décomposer.

Semaine de la terre

Lycée Bascan de Rambouillet

Du 18 au 22 mars, le lycée organisait sa Semaine de la Terre. Objectif, sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire sur les questions aujourd'hui centrales du réchauffement climatique, de la préservation des ressources naturelles, des énergies renouvelables, d'une production raisonnée et des filières courtes de distribution ...

Au programme, des conférences, des animations, des stands de sensibilisations avec une ressourcerie éphémère, un répare-café et un répare-couture organisé en partenariat avec les associations "Ressources&vous" et la "fabrique des colibris".



Baladobus et TAD

Aux beaux jours, revient le Baladobus qui dessert les sites touristiques les dimanches et jours fériés depuis la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. On peut aussi l'utiliser en tant qu'habitant pour se rendre à la gare ! Horaires et arrêts : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Le Parc prépare également le lancement d'une expérimentation autour du transport à la demande. Cette formule pourrait apporter des solutions collectives adaptées aux déplacements en zones rurales peu dense. A suivre...



Boutique à l'essai

Après un premier essai réussi il y a un an, le commune de Magny-les-Hameaux et le Parc renouvellent l'opération boutique à l'essai : un nouveau commerce inoccupé est proposé à la location avec pendant un an loyer réduit, accompagnement technique et financier pour inciter des commerçants à tester leur idée de boutique.



Prime Eco-logis

Le Département de l'Essonne vient de mettre en place une prime eco-logis : jusqu'à 2 300 euros d'aides, sans conditions de ressources et cumulables avec les autres aides nationales, pour des travaux de rénovation énergétique (chauffage, menuiseries, ventilation, isolation). voir conditions sur : <https://www.renover-malin.fr/prime-eco-logis-91>



Le paysage en question

Le Parc lance le plan Paysage et Biodiversité sur les 10 communes des versants de la Rémarde. C'est un moyen de prendre conscience de la qualité du paysage et de la biodiversité environnante, mais aussi des pressions qui pèsent sur leur préservation... Cinq balades auront lieu entre mai et juillet. une occasion unique pour les habitants de découvrir autrement leur environnement et de faire leurs observations et des propositions. www.parc-naturel-chevreuse.fr

REMETTRE L'YVETTE DANS SON LIT

par Cécile Couturier

À Saint-Rémy-lès-Chevreuse, l'Yvette est l'objet d'un vaste chantier, le premier du genre dans le Parc. L'objectif est de redonner à la rivière son fonctionnement naturel pour restaurer la biodiversité et prévenir les inondations.

**Le lit actuel de l'Yvette :
une dérivation créée par l'homme
pour alimenter les moulins.**



C'est pour l'alimentation de moulins, que l'Yvette a été détournée dans le passé. On a modifié son tracé et son altitude pour pouvoir créer une chute d'eau. Aujourd'hui un vaste chantier se prépare pour ramener l'Yvette dans son lit en fond de vallée : sur plus d'un kilomètre entre l'avenue de la République et la rue de Vaugien à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et sur une partie de la réserve naturelle régionale Val et coteau de Saint Rémy, la rivière va être libérée des hautes berges qui la canalisent et complètement remodelée.

Pourquoi ce projet porté par le Parc depuis une dizaine d'années ? L'objectif est ambitieux et pragmatique : restaurer le fonctionnement naturel de la rivière pour retrouver tous les services qu'elle rend gratuitement : autoépuration de l'eau (qualité de l'eau), étalement de l'eau en excès dans ses zones naturelles humides lors des crues, accueil d'une importante biodiversité, qualité des paysages et loisirs...

Pour retrouver les fonctions écologiques des cours d'eau, des solutions artificielles sont parfois choisies : rampes à poissons et à sédiments, échancrures de débordement dans les berges trop hautes, etc. Très coûteuses à l'installation et à l'entretien, elles fonctionnent moins bien et sont moins pérennes. Avec la restauration de l'Yvette, le Parc met en œuvre une solution plus globale et plus ambitieuse : un retour à la situation naturelle du milieu. Avec un coût de 946 000 euros, on investit aujourd'hui, mais pour réduire



demain les coûts liés aux dégâts causés par les crues, la pollution de l'eau ou la perte de biodiversité. Et tout cela sans besoin d'entretien. Prévenir plutôt que guérir !

Un chantier pionnier en zone périurbaine

L'un des services qui sera restauré avec le retour au tracé naturel de la rivière, c'est de limiter les risques d'inondation. Un atout de taille quand on sait que l'Yvette connaît régulièrement des crues importantes, notamment celle de mai 2016 qui a inondé des quartiers habités de Chevreuse, Saint-Rémy ou Gif-sur-Yvette... Aujourd'hui, en cas de crue, la rivière ne peut pas

déborder dans les zones naturelles inhabitées : l'eau, canalisée, file vers l'aval où elle gagne les zones habitées. En repositionnant l'Yvette en fond de vallée et en lui redonnant ses méandres, on allonge son cheminement, on ralentit l'écoulement et on l'amène à retrouver sa zone d'expansion naturelle : « La zone humide de la réserve est comme une éponge, elle retient et absorbe l'eau. La rivière pourra y déborder, limitant la hauteur des crues sur le centre-ville et ralentissant la propagation de la crue à vers l'aval. » En quoi la modification du cours d'eau peut-elle favoriser la richesse écologique ? « Tout aménagement d'un tronçon de rivière perturbe l'écosystème aquatique », précise François Hardy, chargé de mission

nature-environnement au Parc. « Les seuils deviennent des obstacles qui bloquent la circulation des espèces et appauvrissent le milieu. On est passé d'une rivière courante à une rivière lente, voire morte. » De plus, en canalisant une rivière sur un versant, on réduit la pente et donc le courant : au lieu d'être entraînés par la force de l'eau, les sédiments fins se déposent au fond. Ils envasent et colmatent le lit où évolue une part importante de la biodiversité. Ces dépôts perturbent aussi les organismes vivants (bactéries, micro algues, invertébrés, etc.) : la capacité d'autoépuration et de dépollution de l'eau en est fortement diminuée. Les sédiments plus gros (gravier, cailloux, blocs) sont également arrêtés par



Le pont de Vaugien. Situé en aval des travaux, il restera alimenté en eau



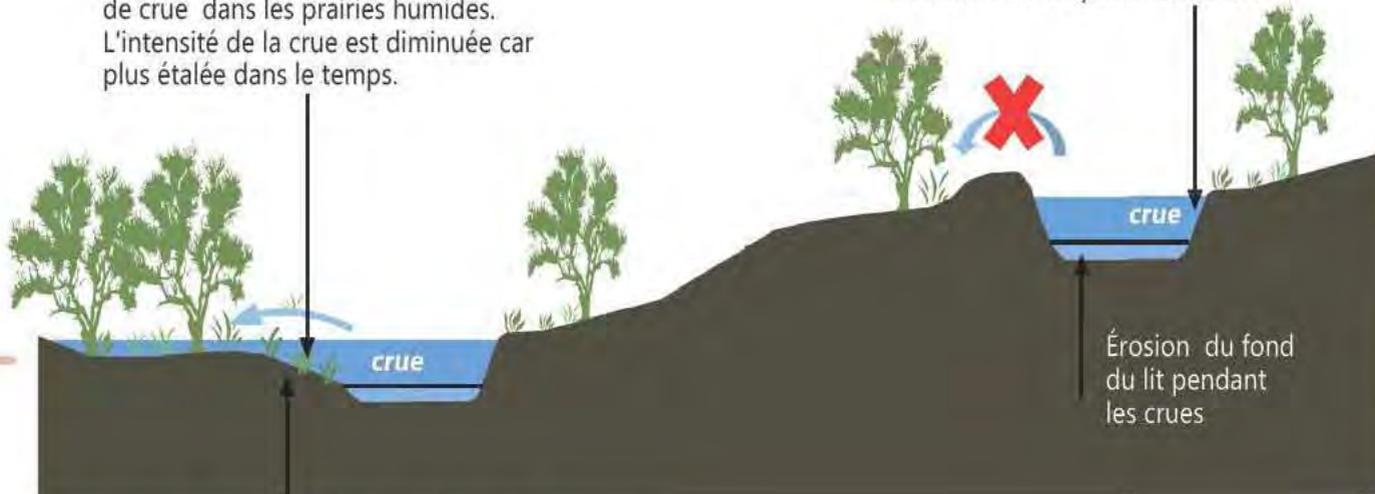
L'Yvette dans la réserve naturelle

Futur lit de la rivière

Berges en pentes douces :
l'eau peut déborder en période de crue dans les prairies humides. L'intensité de la crue est diminuée car plus étalée dans le temps.

Lit actuel de la rivière

Berges raides : l'eau canalisée dévale vite vers l'aval et les quartiers habités.



Nombreuses espèces végétales et animales

les seuils et ne peuvent plus se répartir au fil de la rivière. Tout l'équilibre du fond du lit et des berges est altéré. La rivière se transforme en une alternance de secteurs soit envasés soit érodés : la rivière n'offre plus alors de bonnes conditions d'accueil pour la flore et la faune aquatique.

Le retour de l'Yvette en fond de vallée va donc permettre de rétablir le bon fonctionnement

écologique de la rivière et sa continuité. « L'effondrement de la biodiversité est une réalité qui n'est plus contestée, rappelle François Hardy. Stopper cette érosion et préserver les écosystèmes est vital et urgent.

D'autant que l'Homme vit et dépend de ces écosystèmes qui lui offrent des services inestimables ».

Pour notre plus grand bénéfice, l'Yvette va pouvoir bientôt retrouver le cours de sa vie naturelle au fond de la vallée.

Restaurer l'ensemble des services rendus par la rivière

TRAVAUX PRÉVUS : seuil supprimé, nouveau lit creusé et garni de roches locales concassées, berges modelées, renforcées dans les secteurs critiques : terre excavée utilisée pour reboucher l'ancien tracé. A l'issue des travaux, les milieux aquatiques et terrestres humides ainsi replacés en bon ordre de marche naturelle évolueront dans un espace protégé aux portes de la ville de Saint Rémy, hébergeant espèces végétales et animales rares.

Financement

• Agence de l'eau Seine Normandie, Région

Phasage travaux :

Des études préliminaires ont permis de définir avec précision le positionnement optimum du cours d'eau : examen de textes, plans anciens et chronologie de photographies aériennes, analyse topographique, prospection géophysique pour caractériser les anciens lits de rivière. Ensuite, le tracé de l'Yvette version 2019, très proche de celui des origines, a été défini point par point pour s'adapter aux contraintes rencontrées. Des études hydrauliques ont été conduites pour garantir la sécurité des aménagements, des biens et des personnes.

Le chantier commencera cet été, en dehors des période de reproduction de la faune et la flore, pour quatre mois.



le seuil d'Etau

FEU VERT POUR L'AIGUILLAGE



Le 30 mars dernier, la Maison du Tourisme et de l'Ecomobilité a ouvert ses portes à Saint-Rémy-les-Chevreuse. La vocation de l'Aiguillage est multiple : optimiser la qualité de l'accueil touristique, concourir à l'essor d'un tourisme durable aux portes de Paris tout en favorisant les transports alternatifs à la voiture.

○ par Sophie Martineaud

Nous sommes à l'Aiguillage, sur le site de l'ancienne maison du garde-barrière, juste en face de la gare RER de Saint-Rémy-les-Chevreuse. Pour accueillir la toute nouvelle Maison du Tourisme et de l'Ecomobilité, la construction d'origine s'est dotée d'une belle extension vitrée avec vue plongeante sur les prés de Coubertin. Au rez-de-chaussée, le pôle Tourisme est réservé à l'accueil et à l'information des visiteurs de la Vallée de Chevreuse. Le rez-de-jardin se partage entre un showroom offrant location et vente de vélos et VAE, et l'atelier de réparation-entretien.

Voici donc les nouveaux locaux de l'Office du Patrimoine culturel et naturel de Saint-Rémy-les-Chevreuse. Ce pôle touristique propose un accueil et une information sur l'ensemble du Parc par un personnel qualifié, présentant notamment des itinéraires cyclables et de balades à vélo sur le territoire.

L'Aiguillage occupe une position stratégique au départ de la piste cyclable vers Chevreuse et de l'ancienne voie ferrée vers Boullay-les-Trous. « Par ailleurs, nous élaborons actuellement 2 circuits VTT et 2 circuits VAE au départ de l'Aiguillage, accompagnés de plaquettes descriptives » expose Baptiste Perrin, en charge des sentiers au Parc.

Parallèlement, le pôle Ecomobilité est géré par la société Ecox. Deux salariés assurent la location et la vente de vélos, la réparation des cycles (vélos de location et de particuliers). « Notre équipe met à disposition son savoir-faire, notamment pour la réparation de VAE qui demande une vraie spécialisation » explique Adrien Legras, gérant de la société « J'ai grandi aux Molières » raconte-t-il « et après avoir ouvert 5 magasins dans Paris, et plusieurs en province (Nantes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Valence ...), j'avais à cœur de proposer de l'Ecomobilité sur notre territoire ». Actuellement, une soixantaine de vélos sont disponibles en location, dont plus de la moitié à assistance électrique. Ecox gère également l'abri à vélos sécurisé de 90 places, à destination

Une vocation double...





des visiteurs locataires de vélos (60 places) et des usagers du RER (30 places) au quotidien. Une station de lavage et de gonflage pour les cycles est en outre disponible gratuitement.

L'offre s'adresse notamment aux visiteurs arrivant de Paris et des départements franciliens. Mais bien sûr, les habitants du territoire pourront bénéficier de l'Aiguillage dans

le cadre de leurs déplacements pendulaires. « Nous savons qu'il y a une réelle demande de la part des habitants pour pouvoir se déplacer à vélo plus facilement » révèle Julie Tisseront, chargée de mission Ecomobilité. En 2013, une étude avait été menée par la CCI de Versailles pour connaître les attentes dans ce domaine, parking sécurisé, informations, services. Le Parc s'est attaché à répondre à ces attentes. « Notre objectif est de développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture, le vélo mais aussi la voiture électrique en auto-partage » insiste Julie Tisseront. Ainsi, deux Twizy 80, petits véhicules électriques biplace limités à 80 km/h sont proposés à la location.

« Par ailleurs, nous envisageons de collaborer avec des entreprises pour développer ce type de loisirs dans le cadre de séminaires, sorties à vélo en groupe, etc » ajoute Julie Tisseront. A terme, le Parc prévoit de proposer une plateforme d'information sur les services d'ecomobilité présents sur le territoire, covoiturage, auto-partage, auto-stop, horaires des transports locaux, ainsi que des animations pour inciter aux transports alternatifs.

Le projet a été financé dans le cadre du contrat de Parc Etat-Région qui rassemble des subventions départementales des Yvelines et de l'Essonne, et surtout de la Région Ile-de-France (64%). Par ailleurs, 20 % des financements proviennent du Fond TECPV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) et 16 % du FDTR (Fond de dévelop-

Pour les habitants et les visiteurs



pement touristique régional). Chaque année, un bilan de l'activité sera établi avec réévaluation des besoins et des services proposés. A plus long terme, la Maison de l'Ecomobilité pourrait être dupliquée sur un autre lieu du Parc.



Horaires du Pôle Mobilité :

mar / jeu : 9h - 13h /
mer/vend / sam/dim : 10h - 13h et 14h - 19h

Horaires du Pôle Touristique :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : mer : 9h - 12h30 ; 13h30 - 16h,
sam/dim/jours fériés : 9h - 12h30 ; 14h30 - 17h
Du 1^{er} novembre au 31 mars : mer/sam/dim/jours fériés :
9h - 12h30 ; 13h30 - 16h

Tarifs de location :

Vélo classique : 12€/jour, 40€/semaine, 120€/mois, 600€/an. VAE : 20€/jour, 50€/semaine, 150€/mois, 1000€/an.
Véhicule électrique Twizy : 20€ la demi-journée, 30€ la journée. Réservation à l'avance recommandée.
www.laiguillage-tourisme-mobilite.fr

DE L'EAU POUR LES PLANTES, AVEC MOINS D'ARROSAGE



Le paillage commence à s'imposer comme la technique naturelle de bons sens pour protéger le sol de l'évaporation et nourrir les plantes. Mais en complément, d'autres solutions comme l'oya, déjà utilisée dans le sud du pays, peuvent s'avérer très précieuses dans notre région, avec la multiplication des épisodes climatiques extrêmes.

○ par Sophie Martineaud

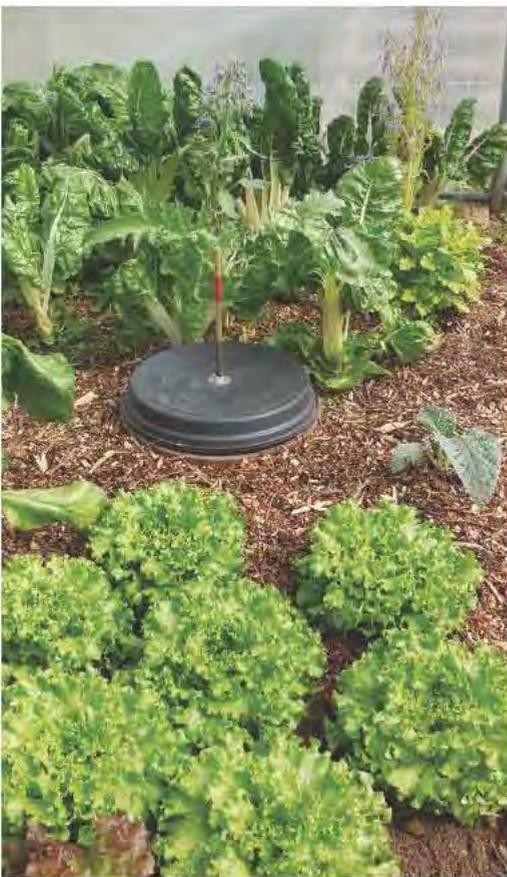
« En périodes de canicule, qui surviennent de plus en plus souvent, le paillage seul, ne suffit plus à protéger les plantes du dessèchement » explique Stéphane Lorient, animateur au Parc. Pour s'adapter à ces changements, la technique des oyas, pourtant très ancienne, pourrait devenir une solution d'avenir. Ces pots d'irrigation enterrés, ont été inventés en Chine il y a 4 000 ans et les Romains l'utilisaient aussi. Il s'agit de pots en terre cuite, en argile mi-poreuse, que l'on enterre dans le sol, le couvercle se trouvant en surface.

Irriguer et régénérer

« J'ai découvert l'oya avec Daniel Chollet, formateur en éco-jardinage ; il l'a adoptée dans son jardin expérimental sur le plateau de Cernay, où il teste toutes sortes de techniques innovantes et naturelles. » précise Stéphane. L'économie d'eau et d'arrosage est optimale. La diffusion de l'eau est très

lente. C'est la symbiose entre la plante et le sol qui détermine la vitesse de dispersion. La terre reste humide sous le paillage et grâce à la porosité de la poterie, l'eau se diffuse sur un rayon d'environ 1 mètre ou plus tout autour du pot. Il faut donc les placer à 1 m ou 1,5 m de distance et les remplir tous les 10 jours environ. On estime qu'avec l'Oya on a besoin de 50 à 70% d'eau en moins par rapport à un arrosage classique, car il limite fortement les pertes liées à l'évaporation ou au ruissellement.

« On peut trouver de très belles **Fabriquer son oya** Environnement, fabriquées à la main, mais il est aussi facile de les bricoler soi-même » explique Stéphane. On se procure en jardinerie des pots en terre cuite basiques, que l'on couvre avec la soucoupe du pot pour empêcher l'évaporation. Il est impératif d'obstruer le fond du pot avec un système étanche (chambre à air par exemple). Puis on enfouit les pots à 90% de leur hauteur. Durant l'hiver, on les couvre avec du paillage pour éviter que le gel ne les fasse éclater. Un pot peut ainsi tenir 10 ans dans le sol sans problème. On peut utiliser les oyas pour les potagers,



les vergers, les massifs de fleurs ou de plantes aromatiques, les jardinières et les bacs, mais aussi les arbres et les haies pouvant être fragilisées pendant les sécheresses. Pour les arbres, on place 2 oyas de 10 à 25 litres à 1,5 m du sujet.

Pour le potager et le maraîchage, la technique du paillage avec du BRF (Bois Raméal Fragmenté) reste un incontournable du jardinier : elles permettent de réduire de 50 à 70% le recours à l'arrosage, tout en réparant les sols fatigués. Ce couvert végétal attire aussi de nombreux micro-organismes et des lombrics qui vont décomposer cette matière, la digérer et la brasser et faciliter ainsi son absorption par les racines.

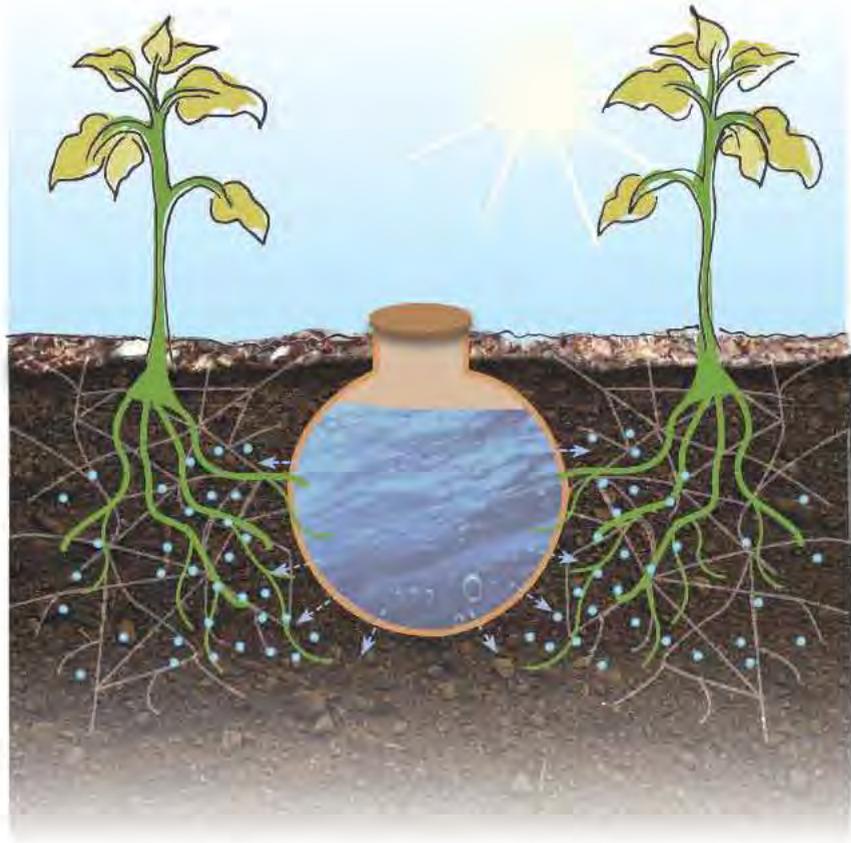
Mais on peut également utiliser une litière

Des paillages alternatifs

à base de simples coupes provenant du jardin. Sur le modèle d'une litière forestière, qui se décompose naturellement au fil du temps, on peut réaliser son propre paillage avec tout ce qui pousse dans son jardin : tonte, taille de haies, feuilles, lierre, ronces. On peut y ajouter des coques de noix, ou encore des fougères qui apportent de la potasse. Un paillage avec du résineux broyé ou en coupe n'acidifie pas le sol et fonctionne également très bien. Il faut juste



attendre avant de l'épandre que les aiguilles deviennent rousses. Ce type de paillage se décompose plus lentement et rend le sol plus équilibré. « Tout ce qui sort du sol retourne au sol ». « A moindre coût et de manière hédoniste, on devient acteur de la préservation de l'humus et de l'eau » se réjouit Stéphane Lorient, deux ressources essentielles à préserver »,



La technique des oyas permet un arrosage continu, beaucoup mieux ciblé à proximité des racines. Les plantes sont à l'abri du stress hydrique. La température de l'eau s'acclimate au milieu. L'arrosage ne mouille pas les feuilles, un risque de moins face aux maladies. Le procédé incite les racines à s'enfoncer dans le sol à la recherche de l'eau.

IMMERSION

AU CŒUR DE LA NATURE



Une ancienne maison forestière cachée au cœur de la forêt de Rambouillet à seulement dix minutes de la N10, une grande prairie dans une clairière qui sert de cour de récréation, un site insoupçonné que l'on découvre au dernier moment ... Le Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières accueille des classes découverte tout au long de l'année.

○ par Sophie Martineaud

En ce 2^e jour de « classe transplantée », les enfants sont parés au départ, bottés et bien couverts en cette fin de mois de mars. Autour de Cindy Gaudin, animatrice nature au Parc, on se répartit le matériel, épaisseurs, bassines, planches d'écriture et crayons. Direction la mare Gabard. Chemin faisant, on se retient de sauter dans les flaques, pour épargner les coléoptères aquatiques et autres habitants insoupçonnés de ces petits points d'eau. Et on apprend qu'une bouteille en verre abandonnée en forêt se transforme très vite en un véritable cimetière pour tout un monde miniature, attiré puis piégé sans pouvoir en ressortir.

La nature, le meilleur des films en 3D

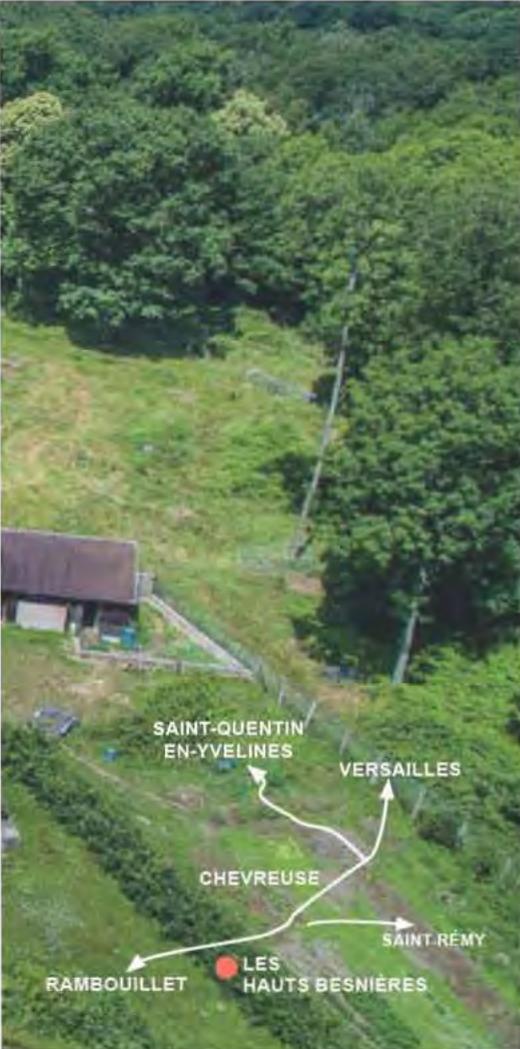
Une fois parvenus sur les lieux, les enfants répartis en trois groupes s'affairent autour de la mare. Les échantillons d'espèces collectés avec toute la délicatesse requise, passent d'un contenant à l'autre pour faciliter l'observation. On compare, on admire, on s'étonne. « Mais comment cette punaise aquatique fait-elle pour patiner à la surface de l'eau » s'interroge Chiara. On apprend aussi qu'une grande partie des habitants de la mare ont une vie aquatique

à l'état larvaire, puis terrestre ou aérienne à l'état adulte.

Certains sont de redoutables prédateurs comme la larve de libellule qui chasse à l'affût à l'aide de sa « bouche » qu'elle projette en avant pour attraper ses proies.

Et que dire de « Fifi la phrygane, une petite maligne qui s'est forgée une armure avec tout ce qu'elle a trouvé, et s'est travestie en bûchette qui s'agite en tous sens ». Pas de doute, Cindy sait comment tenir son public en haleine avec ses photos grand format et ses récits... Loupe en main, chacun s'applique





à dessiner son spécimen favori. Ça discute, six pattes ou seulement quatre, nage sur le dos ou sur le ventre ?... Clément et Samuel ne sont pas d'accord pour remplir la fiche d'identité de la « bestiole ». Un exercice essentiel qui viendra compléter les autres travaux de la semaine. Observation, croquis sur site, récolte, pêche, identification, moulage d'empreintes, création artistique, les apprentissages sont actifs et dynamiques. « On a trouvé des traces de cerfs, de biches et de sangliers et ensuite on les a moulées avec du plâtre » s'enthousiasme Maëva.



Les approches pédagogiques se veulent à la fois scientifiques, artistiques sensorielles ou encore imaginaires. « Avec les enfants, on traque l'insolite, on ouvre une fenêtre sur un monde fascinant d'adaptations, toutes plus incroyables les unes que les autres » précise Cindy. Selon l'enseignante Jany Biocco qui accompagne sa 2^e classe nature, le bénéfice pour les enfants est immense, « Ils apprennent l'autonomie et la socialisation, ils regardent la nature autrement ». Le lundi, on part sur la piste des grands animaux, le mardi on découvre les petites bêtes du sol et de la mare... Les jours se suivent selon le programme construit entre l'animateur et l'enseignant(e) en fonction du projet de classe : lecture du paysage, petite flore des bois, oiseaux, mais aussi l'écosystème forestier. A toutes ces thématiques viennent se mêler des réflexions sur la place de l'homme dans ce système.

Pour le service Education du Parc, transmettre ce savoir aux plus jeunes « en suscitant des émotions fortes, en donnant du sens, en créant du lien avec cette nature ordinaire, c'est construire les adultes responsables et engagés de demain »

Une approche scientifique et sensible

explique Cindy, « les ouvrir à l'environnement qui les entoure en utilisant la nature comme un formidable terrain de jeu ».

Créer le lien avec la nature ordinaire

Autant dire que face au triton, magnifique amphibien qui provoque l'admiration générale, ou à la notonecte, championne de dos crawlé avec son corps en forme de barque et ses pattes arrières en rames, l'émerveillement est toujours au rendez-vous. Une chose est sûre, la prochaine fois que ces enfants retourneront en forêt, ils ne la regarderont pas tout à fait de la même manière...

Durant toute l'année, le centre accueille des classes en période scolaire, mais aussi des centres de loisirs pendant les vacances et des randonneurs en formule gîte.

L'équipement à une capacité d'accueil de 32 lits et permet de proposer des animations à la journée ou des séjours en pension complète.



120 projets scolaires en 2019

Dans son agenda, le Parc compte au total plus de 120 projets scolaires programmés (interventions dans les classes, opérations de sauvegarde, chantiers nature, séjours découverte...). Chaque année, le PNR propose à toutes les classes du territoire qui ont participé à l'une ou l'autre de ces activités, de se retrouver pour la Fête des écoles du Parc au Moulin d'Ors à Châteaufort. Chaque classe peut y présenter ses travaux. Un bon moyen de valoriser le travail des enfants mais également un temps d'échanges et de partage pour les enseignants.

LE DOMAINE DE DAMPIERRE À NOUVEAU OUVERT !

Bonne nouvelle, le château de Dampierre qui était fermé depuis trois ans, a ouvert à nouveau ses portes et ses jardins le 30 mars dernier, avec plein de nouveautés pour profiter des 400 hectares du domaine. Une belle idée de visite pour redécouvrir ce site majeur de la vallée de Chevreuse !

Tout comme le château de Versailles, le domaine de Dampierre doit ses façades à Mansart et ses jardins à Lenôtre, d'où le nom qu'on lui donne parfois de « petit Versailles ». Bien plus modeste dans ses proportions, cependant, il jouit d'une situation au cœur d'un vallon boisé qui offre des panoramas remarquables.

www.domaine-dampierre.com

Le château de Dampierre qui a été pendant des décennies propriété de la famille de Luynes a longtemps été dédié aux tournages de films et aux chasses. Les visites grand public n'étaient pas le cœur de l'activité et l'offre de visite ou l'entretien du domaine s'en ressentait.

Il y a un an le château a été acheté par un propriétaire dont le projet était clairement axé sur le tourisme, le patrimoine et les loisirs de plein air. Pour mettre en musique cette ambition, il a fallu investir pour remettre en état ce patrimoine un peu endormi. Pour organiser l'accueil et dynamiser ce petit joyau le propriétaire a recruté le directeur du domaine de Chambord, Pascal Thévard, qui apporte son expérience des grands sites. Dès le printemps 2019, les activités dans les jardins et autour des canaux ont ouvert le bal : promenade en rosalie, en calèche et en barque, safari photo, découverte du parc à l'anglaise et de ses plans d'eaux. Dans un second temps, le projet d'un musée de la calèche verra le jour et le château sera à nouveau ouvert à la visite.

Venir en Baladobus

Le domaine s'est associé au Baladobus du Parc naturel régional de la Vallée Chevreuse. Comme d'autres sites touristiques participants, il est donc accessible les dimanches et jours fériés d'avril à octobre en navette depuis la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse



VILLE ET BIODIVERSITÉ RECONCILIÉES

○ par Cécile Couturier

Une cité faite pour les hommes... mais aussi les plantes et les animaux. La ville, le village, le bourg peuvent accueillir une végétation luxuriante et une faune épanouie. C'est devenu un enjeu primordial pour faire face à la disparition des milieux naturels, problématique pour de nombreuses espèces. Comment faire abondamment fleurir et pépérer les villes, tout en maintenant les activités humaines ?

D'abord, en végétalisant un peu partout. « Et en adoptant une gestion différenciée des espaces verts, souligne Marion Doubre, chargée de mission paysage au Parc. Il s'agit d'opter pour des modes d'entretien différents selon les sites de la commune : ici un espace tondu, là une prairie fleurie, là-bas une parcelle plus sauvage. » Autre champ d'action : les fossés, noues, mares... et leur riche écosystème aquatique. La succession de ces « points » verts et bleus va permettre aux animaux

**Dans le vert,
tout est bon !**

de se déplacer, s'abriter et se nourrir, venant alimenter les trames verte, bleue et noire pour protéger les espèces nocturnes.

« Partout où c'est possible, l'idéal est de ne pas trop intervenir, pour faire venir les espèces locales », souligne Marion Doubre. Voilà une manière nouvelle de penser et concevoir la ville : « Il ne s'agit plus d'apposer des solutions toutes faites, mais de s'interroger sur les enjeux pour la commune et le terrain, sur les

*La ville, espace gris où la biodiversité serait bannie ?
Que nenni ! L'espace urbain peut s'avérer très
accueillant pour les écosystèmes.
Suivez notre guide dans la ville idéale où les
fruits poussent et les murs chantent.*

objectifs du projet, pour adapter les solutions à chaque site, » ajoute Jenifer Bureau, chargée de mission urbanisme. Sur le territoire du Parc, un nombre croissant de communes fait ainsi évoluer ses pratiques vers plus de « nature ».

Car les impacts ne sont pas seulement positifs pour la faune et la flore. Prenons l'exemple de la mare : Elle absorbe le trop-plein de précipitations, ce qui limite les inondations, constitue une réserve d'eau et peut permettre un assainissement naturel. De plus, les petites communes rurales qui recréent une mare retrouvent leur identité historique : au siècle dernier, presque toutes, dans le Parc, en avaient une ! Cerise sur le gâteau, si pour les projets écologiques l'investissement de départ est parfois important, le gain financier est souvent réel, dès le moyen terme : moins d'entretien, plus de ressources, de résistance aux aléas... Qu'on se le dise, dans le vert, tout est bon !

La trame verte désigne la succession de milieux naturels qui, mis bout à bout, permettent aux espèces de circuler.

La trame bleue renvoie aux milieux humides et aquatiques, la noire aux zones d'obscurité, vitales pour la faune nocturne.



DANS LE PARC, ÇA DONNE QUOI?

De nombreuses communes ont déjà misé sur la biodiversité, comme...

- Les-Essarts-le-Roi et Clairefontaine-en-Yvelines, qui réservent des espaces non tondus, gérés en fauche,
- Magny-les-Hameaux et Chevreuse, qui ont créé une noue en centre-ville pour absorber l'eau de pluie,
- Le Perray-en-Yvelines qui planche sur un écoquartier, intégrant la préservation de l'environnement au cœur du projet,
- Trente-et-une communes du Parc qui, plusieurs heures par nuit, éteignent les lampadaires publics.
- Bonnelles qui a été élue « Capitale régionale de la biodiversité 2018 » pour l'ensemble de sa démarche.



ARBRES TÊTARDS

- cavités pour les oiseaux, petits mammifères et insectes

PLATE-BANDE EN

« LAISSER-FAIRE » :

- pas de plantation ni d'entretien
- développement d'une flore et d'une faune spontanées (espèces rustiques locales)

POINTS D'EAU ET ZONES HUMIDES

(noue, mare, jardin de pluie, prairie humide, bassin à ciel ouvert)

- développement de la biodiversité de zone humide locale (libellules, amphibiens, flûteau nageant, etc.)
- absorption des eaux pluviales
- gestion alternative des eaux usées par phytoépuration (assainissement naturel par les plantes)

ÉCLAIRAGE PUBLIC ADAPTÉ

extinction nocturne, ampoules LED à lumière jaune, faisceau orienté vers le sol

- respect de la faune nocturne (hiboux, chouettes, chauves-souris...)
- économies d'énergie
- baisse de la pollution lumineuse plus respectueuse des biorhythmes humains



DALLAGE ENHERBÉ

- absorption et évaporation des eaux de pluie

HAIES D'ARBRES, ARBUSTES OU LIANES ARBUSTIVES

(mélange d'espèces locales : lierre, charme, aubépine, etc.)

- abris pour la faune
- enrichissement du sous-sol via le système racinaire
- coupe-vent naturel

ESPACES VERTS, POTAGERS COLLECTIFS, PRAIRIE FLEURIE

- lieux de vie pour la faune sauvage
- absorption des eaux pluviales
- récolte d'aromatiques, fruits ou légumes en circuit très court

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Diagnostic naturaliste préalable en cas de projet de travaux

- inventaire des espèces et habitats naturels

PARCELLE EN FAUCHE ANNUELLE

Fleurs et herbes hautes sont laissées en friche et ne sont coupées qu'une fois (printemps ou été)

- respect de la petite faune (la tonte détruit les insectes à leurs différents stades de développement)
- enrichissement des sols
- protection contre les intempéries
- coûts et temps d'entretien réduits

UNE PALETTE D'OUTILS

Vous souhaitez développer un projet « alternatif » dans votre commune mais rencontrez un problème technique ou ne savez pas par où commencer ?

Le Parc met à disposition des élus et techniciens des outils dédiés :

- accompagnement sur les volets aménagement paysager, urbanisme, architecture, zéro phyto... adapté aux spécificités de chaque commune,
- fiches-outils de l'espace public : résumés des enjeux, de la réglementation et des solutions techniques, sur différents thèmes (trame verte et bleue, gestion alternative des eaux de pluie, prairies fleuries, etc.) : www.parc-naturel-chevreuse.fr / Aménagement et paysages / Espace public,
- pour chaque secteur du Parc, fiches-actions liées au plan « Paysage et biodiversité », listant toutes les interventions.



RUPTURES DANS LE BÂTI

(façades « percées », cavités, planches de bardage espacées...)

- abris pour les insectes, oiseaux cavernicoles, rapaces, passereaux

TOITS PLANTÉS

(variétés locales, potager hors-sol...)

- accueil de la végétation et de la petite faune
- absorption des eaux pluviales
- limitation de l'évapotranspiration : isolation thermique
- récolte d'aromatiques, fruits ou légumes en circuit très court

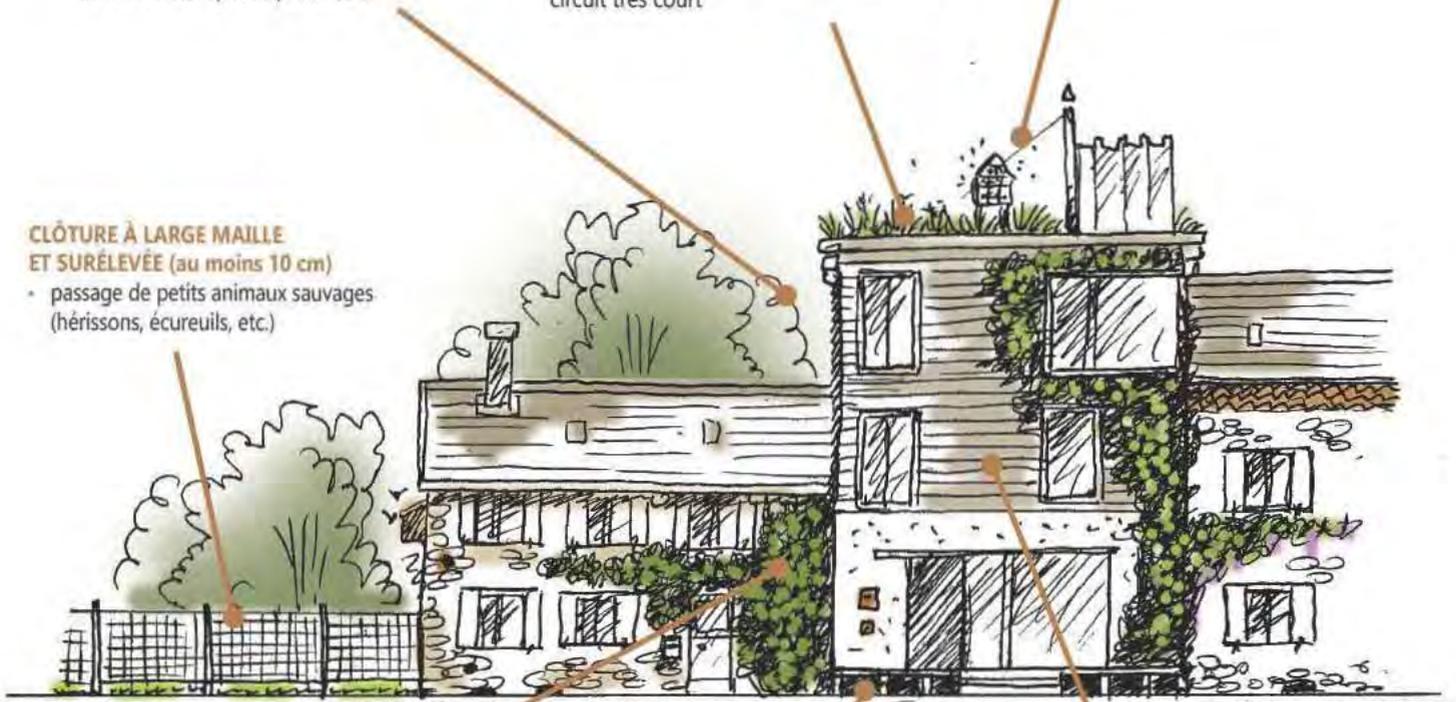
NICHOIRS

(sur les façades en hauteur, sous les toits)

- abris pour les insectes, oiseaux cavernicoles et rapaces nocturnes

CLÔTURE À LARGE MAILLE ET SURÉLEVÉE (au moins 10 cm)

- passage de petits animaux sauvages (hérissons, écureuils, etc.)



FAÇADES VÉGÉTALISÉES

(plantes grimpantes : lierre, clématite, houblon...)

- accueil de la végétation et de la petite faune
- limitation de l'évapotranspiration : isolation thermique
- plus-value esthétique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Matériaux d'origine naturelle (bois, terre crue, granulats, paille, lin, chanvre, laine de mouton)

- matériaux sains, à faible empreinte carbone
- porosité propice à la petite faune
- isolation thermique

BÂTIMENT SURÉLEVÉ (SUR PIEUX OU PILOTIS)

- circulation de la faune
- croissance des végétaux
- infiltration de l'eau de pluie

NOS CHEMINS, UN PATRIMOINE À FAIRE VIVRE

Depuis sa création, le Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse a fait du développement de la randonnée, l'un de ses axes prioritaires. Toujours en alerte sur les chemins, le Parc se veut plus que jamais acteur dans ce domaine et lance l'outil numérique rando.pnr-idf.fr avec les trois autres Parcs de l'Ile-de-France.

○ par Sophie Martineaud



Vous en connaissez certainement quelques-uns. Balisés en bleu et blanc, les itinéraires de randonnée du Parc à la journée ou à la demi-journée, sont identifiables à leurs panneaux de départ, poteaux fléchés, panneaux patrimoine répondant à une charte graphique spécifique, tant pour la forme que pour le contenu. « Aujourd'hui, nous travaillons à développer de nouveaux itinéraires dans les communes qui ont intégré le Parc en 2011 » explique Baptiste Perrin, chargé des chemins et des liaisons douces. Par exemple, trois boucles à Sonchamp sont en cours de finalisation. « Nous souhaitons créer de nouvelles boucles à Bazoches-sur-Guyonne autour de la maison Jean Monnet, aux Molières ou encore vers les étangs de Hollande et le secteur de Gambais et de Gambaiseuil. » précise Baptiste Perrin.

L'une des missions du Parc est d'inventorier les chemins existants et leurs points d'intérêt. Il aide les collectivités à mettre en place et développer des boucles de randonnée intéressantes sur le plan naturel, environnemental, patrimonial ou culturel. Et comme il sillonne régulièrement les chemins, il signale les anomalies aux communes.

Inventaire, entretien et accompagnement

Généralement, le Parc se charge des balises et du mobilier. Parfois il s'avère nécessaire de rouvrir un sentier, nécessitant l'intervention d'entreprises pour l'élagage, le débroussaillage ou la réfection de l'emprise du chemin. Ces travaux sont à la charge de la commune ou de l'intercommunalité, avec possibilité de subvention du Parc à hauteur de 50 ou 80 %, plafonnée à 45 000 €. Ainsi, cette aide a permis la restauration et la réouverture au public de la sente rurale n° 5 à Choisel, connexion piétonne entre le château de Breteuil et le hameau de la Ferté.



LES SENTIERS EN CHIFFRES :

1300 km de circuits

Les itinéraires Parc :

21 boucles, 5 linéaires et 2 sentiers découvertes (total 141 km)

Les circuits FFRP : 5 GR, 2 GRP et 16 PR (total 370 km)

Les circuits Vélos : 11 boucles VTT et 2 boucles VTC, (total 263 km)

La Véloscénie : 2 variantes Nord et Sud (total 65 km) traversent le Parc, sur le parcours qui relie Paris et le Mont-Saint-Michel.

Guide papier et téléchargeables :

10 balades pédestres (144 km) et 2 VTC (59 km)

Guide des Balades Dakota : 37 circuits (total 290 km)





Randonner connecté dans les PNR

L'application Geotrek vient d'être lancée entre les 4 Parcs naturels franciliens : Vexin, Gâtinais, Oise-Pays de France et Vallée de Chevreuse. Avec cet outil numérique, la pratique de l'itinérance en Ile-de-France qui est peu répandue sera vraiment facilitée. Disponible sur Android et IOS, rando.pnr-idf est une appli gratuite pour la randonnée à pied, à vélo, à cheval. On y trouve le détail sur les itinéraires (durée, dénivelé, difficultés), les hébergements et services à proximité. On découvre aussi la faune et flore remarquables, le patrimoine rural et l'histoire. Les circuits vous sont suggérés en fonction de votre localisation ou de filtres par thème et distance. Déjà 80 circuits sont disponibles sur l'appli et le portail Web et une centaine d'ici la fin de l'année. C'est un moyen de faire connaître le vaste choix de randonnées et les plus beaux paysages et patrimoines de la région. Enfin, Rando-pnr-idf, c'est aussi un outil de veille sur les sentiers. Il permet aux agents du Parc de mettre à jour en continu les linéaires de randonnées et d'enrichir la base de données.

rando.pnr-idf.fr



Le Parc peut fournir aux communes des préconisations : amélioration d'un sentier, choix de revêtement, rédaction du cahier des charges ou d'un appel d'offres, montage d'un dossier technique et estimation des coûts. « Les communes ne pensent pas toujours à faire appel au Parc dans ce domaine, nous pouvons les aider dès la phase d'étude » souligne Baptiste Perrin.

Tous les chemins n'ont pas le même statut et les mêmes contraintes. La voirie publique se partage entre routes et chemins qui sont inaliénables, ouverts au public avec obligation d'entretien par la commune (ou le département pour les RD). Ensuite, les sentes et chemins ruraux, non classés comme voies communales, font partie du domaine privé de la commune, mais sont affectés à la circulation publique. « Nous incitons les communes à prendre des arrêtés municipaux pour interdire l'accès des chemins, notamment balisés, aux véhicules à moteur » précise Baptiste. Pour garantir son application, l'arrêté devra être accompagné d'un panneau d'interdiction à l'entrée du chemin et si possible, d'une barrière. Il existe également les chemins privés, par définition interdits au public mais pas toujours identifiés sur le terrain. Il se peut alors que vous ayez déjà empruntés ces chemins durant vos balades sans le savoir. Enfin, en forêt domaniale, les voies forestières sont propriété de l'Etat.

Un patrimoine à protéger

Depuis les années 1950, on sait qu'environ 50% des chemins ruraux ont disparu. Fort de ce constat, les départements des Yvelines et de l'Essonne ont adopté leur PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée), recensant et protégeant juridiquement les itinéraires de promenade et randonnée.

Chaque commune est vigilante à préserver ses chemins ruraux, ce maillage qui fait partie de son histoire est un précieux patrimoine. Actuellement, le Parc fait l'inventaire des chemins ruraux de toutes les communes afin de les intégrer dans sa base de données cartographiques.

QUAND LES CHEMINS RACONTENT DES HISTOIRES

Les chemins ruraux figurent souvent dans des inventaires établis au XIX^e siècle. Depuis, nombre de communes ont réactualisé ce recensement de leurs sentiers, afin de mieux les connaître et les protéger. L'occasion de retrouver des noms amusants ou instructifs.

Ainsi, à Bullion, la tradition orale garde le souvenir du chemin de l'Ecorche-Cul (l'actuel CR 1) rappelant qu'autrefois en lieu et place de toilettes, on s'installait au fond du jardin sous les ronciers. Quant au chemin des Pissottes, il fait plutôt allusion au petit ruisseau qui s'écoule à proximité.

A Clairefontaine, on connaît le chemin des Bonnes Femmes, qui fut sans doute emprunté par les sœurs de l'abbaye de Saint-Rémy des Landes pour rejoindre le village. Quant au chemin des Frémillons, on sait qu'autrefois, c'était un repaire de fourmis.

Enfin, la rue du Salfessier à La Celle-les-Bordes, pourrait faire référence à l'un des tanneurs du village qui avait pour coutume de s'essuyer les mains sur son postérieur.



UN INVENTAIRE, POUR QUOI FAIRE ?

○ par Sophie Martineaud

Ferme du grand Ragonant, Gometz-la-Ville

Traces d'une histoire locale encore visibles aujourd'hui, les éléments patrimoniaux des communes font aussi la richesse des paysages du Parc et méritent d'être mieux connus et préservés.

Ici un vieux mur, là une bâtisse du 19^e siècle, un peu plus loin une croix de chemin ou une belle grange... On ne les remarque pas toujours et ils ne sont pas non plus classés monuments historiques, mais pourtant ces éléments du patrimoine donnent leur caractère rural et leur charme aux villages du Parc. Ils racontent

les modes de vie et les usages d'antan, les matériaux locaux et les techniques de construction utilisées.

Les identifier, les connaître permet à chacun de partager un héritage local, de s'y attacher et de le préserver. Mais rien à voir avec une forme de nostalgie du passé !

Si le Parc incite à garder les témoins de l'histoire, c'est bien pour éviter la banalisation et l'uniformisation des paysages mais

aussi pour qu'ils soient sources d'inspiration pour de nouveaux projets.

La connaissance, la préservation et la valorisation de cet héritage précieux fait partie des objectifs du Parc inscrits dans sa Charte. C'est pourquoi, la mission Patrimoine-Culture a entamé un programme d'inventaires méthodiques qui couvrira à terme l'ensemble des communes du Parc. La méthode appliquée dans les villages du Parc est celle qu'André Malraux a inventé pour les services de l'inventaire.

« Il s'agit essentiellement d'identifier les bâtiments d'intérêt et de définir leurs caractéristiques à préserver » précise Amandine Robinet, chargée d'étude Patrimoine Culture.

La recherche historique et l'analyse des archives est la première étape nécessaire pour interpréter le bâti ancien. « Nous faisons ensuite des repérages de terrain, pour identifier les bâtiments toujours existants et bien conservés ». Parfois une rencontre

Etudier et caractériser



Le patrimoine de la villégiature est très présent sur le Parc Villa de la Tourelle, Gif-sur-Yvette



Mairie-école de
Poigny-la Forêt restée
intacte dans sa forme
et ses fonctions !
(ADY 78)

S'appuyer sur le passé pour imaginer le futur

avec les occupants des lieux permet de mieux appréhender les bâtiments depuis l'intérieur de la propriété, notamment dans le cas des fermes organisées autour d'une cour.

Pour chaque édifice retenu, une fiche d'inventaire rassemble éléments historiques et architecturaux. Les informations sont retranscrites dans une base de données, dont la synthèse est remise à chaque commune, et sera à terme mise en ligne sur le site du Parc.

Toutes ces données collectées sont aussi précieuses pour les projets d'aménagements des communes. Cela permet d'inscrire les évolutions des villages dans une continuité, sans faire table rase du passé ! Les documents d'urbanisme des communes intègrent d'ailleurs souvent les repérages effectués et définissent parfois des règlements précis pour protéger les édifices et cadrer les évolutions.

L'inventaire thématique spécifique sur les fermes a quant à lui permis au Parc d'être

un référent pour accompagner les reconversions de ces ensembles. Il a été l'occasion de les faire émerger comme un patrimoine en soi en les caractérisant : chacun des bâtiments organisés autour d'une cour avaient une fonction. La variété de leurs formes, de leurs volumes, de leurs ouvertures en témoigne. L'idéal c'est de garder cette diversité, tout en imaginant de nouveaux usages.

Souvent l'inventaire met aussi en lumière la nécessité de réaliser des travaux de restauration. Le Parc apporte alors conseil et accompagnement technique pour définir les travaux, et éventuellement, une aide financière.

Inscrire ces traces passées et cette histoire dans le présent et les transmettre

L'inventaire des 53 communes du Parc



- Inventaires partiels réalisés en 1980 et 1995
- Repérages réalisés en 2009 pour la révision de Charte
- Inventaires complets réalisés entre 2011 et 2019
- Inventaires en cours
- Diagnostic patrimoine dans le cadre des Aires de Valorisation Architecturale et Patrimoniale (document d'urbanisme)

Pan de bois et toiture
de la charreterie restaurés
(ferme de Malvoisine, Senlisse)



Les maisons rurales font
l'identité du Parc.
Chaumière à Raizeux





Lors du rallye d'Hermeray, les participants ont du retrouver tous les matériaux utilisés pour la décoration de cette bâtisse construites au 19^e siècle et qui se distingue des autres maisons du village



Enigme du rallye d'hermeray : « Cette croix de chemin en fonte du 19^e siècle a pris la place d'une autre plus ancienne. Indiquez ce qui nous permet d'affirmer cela. »



Des visites découvertes pour partager avec les habitants l'histoire des lieux.



Les enfants du Mesnil-Saint-Denis retrouvent les anciennes fonctions de la ferme de Beurain.



Les enfants de l'école de Janvry décryptent les inscriptions sur la cloche de l'église grâce à des moulages.

aux habitants est aussi une ambition forte du Parc pour qu'il devienne un héritage partagé.

Les inventaires suscitent souvent un engouement des populations.

Les différentes conférences organisées à l'occasion de l'inventaire en cours sur les moulins à eau font salle comble : comprendre comment fonctionnaient ces usines, leur place dans la société et le paysage, rêver autour de la figure controversée du meunier mobilise.

Avec la commune d'Hermeray, lors des Journées du Patrimoine 2018, le Parc a organisé un rallye ludique grâce aux données récoltées. « Cette animation a permis aux habitants d'appréhender leur patrimoine de manière très vivante » résume Frédéric Doubroff, 1^{er} adjoint en charge de

l'urbanisme, « une vraie découverte pour toutes les générations ». Aujourd'hui, l'étude vit à travers un projet pédagogique associant le PNR et l'école.

A Gometz, un grand circuit à vélo, a emmené les habitants et les visiteurs de fermes en fermes, à la rencontre de l'histoire, de l'architecture et des exploitants actuels.

Ainsi tout est possible : selon les opportunités ou les choix des communes ou des partenaires, l'inventaire peut générer des expositions, des visites commentées, des éditions voire des projets artistiques ou toute autre idée.

Un héritage en partage

COUP DE JEUNE POUR LA TURBINE

Cette turbine avait été installée au Petit Moulin des Vaux de Cernay au début du 20^e siècle à la place de l'ancienne roue. De marque Teisset Rose Brault, elle n'était plus en service depuis longtemps et avait besoin d'une restauration importante. Après nettoyage, stabilisation et application d'une cire protectrice par la société DEARTISSIGN également mécène, cette très belle pièce du patrimoine, témoin de l'activité ancienne du moulin sera mise en valeur au musée du Petit Moulin.





AU PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY

DÉCOUVRIR

**Mercredi 1^{er} et 8 mai
et Dimanche 5 mai à 14h30**

Visite guidée du Petit Moulin

Découverte du musée dédié au paysage exceptionnel des Vaux de Cernay. Sa formation géologique qui remonte à plusieurs millions d'années, son évolution au cours de temps et son patrimoine hydraulique (présence d'une chaîne des moulins) et sa représentation par la colonie des peintres paysagistes de Cernay au XIX^e siècle.

Durée : 1h15 environ, sans inscription au préalable. Incluse dans le tarif d'entrée au musée.

Du 26 avril au 12 mai 2019

Exposition à l'Abbaye des Vaux de Cernay

CONRAD KICKERT (1882-1965), le peintre hollandais de Montparnasse en Vallée de Chevreuse. Peintre, critique d'art, pédagogue, trait d'union entre la France et les Pays-Bas, un membre notable de l'École de Paris.

Entrée : 10h- 18h, Gratuit en semaine
Week-end et jours fériés, tarif : 8 €
(enfants -10 ans : gratuit)

Samedi à 25 mai à 14h

Balade découverte des moulins par Solen Boivin, Guide de Parc.

Six moulins à eau formaient autrefois une chaîne solidaire. Si certains édifices ont disparu, leurs traces demeurent : l'architecture, les éléments hydrauliques et paysagers.

Visite libre du Petit Moulin à l'issue de la balade incluse. Boucle 6,3km, Durée 3h30. Voir tarif*

Samedi 6 juillet à 10h30

Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles

par Stéphane Lorient, animateur du Parc naturel régional.

Pendant la guerre de Cent Ans, un moine, Dauxmichel, va vivre en solitaire dans les Vaux à proximité du ru pendant 12 ans, « réduit souvent à manger de l'herbe comme une bête ».

Les zones humides ouvertes proposent une très grande diversité végétale. Au-delà de l'Ortie, de la Berce et du Pissenlit, un parcours aux abords du Petit Moulin va vous permettre de découvrir une liste impressionnante de plantes sauvagesses comestibles. Visite libre du Petit Moulin à l'issue de la balade incluse. Voir tarif*

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES



Mercredi 24 juillet, enfants de 6-12 ans

Atelier : « Petits peintres en herbe »

Sur les traces des artistes paysagistes nos petits peintres en herbe partiront à la découverte de la peinture de plein air en et réaliseront leurs propres tableaux (par Aurélie Erlich). Inclus dans le tarif d'entrée au musée.

**Samedi 4 mai et Samedi 13 juillet à 14h,
Public familial**

Balade familiale : Les petits curieux aux Vaux de Cernay

par Solen Boivin, Guide de Parc.

« Comment fonctionne un moulin ? D'où viennent les gros blocs de pierre des Vaux de Cernay ? Est-ce la nature ou les hommes qui ont creusé l'étang ? Quels sont ces arbres et ces fleurs le long de la rivière ? Apprenons l'environnement du site des Vaux de Cernay tout en s'amusant.

Visite du Petit Moulin à l'issue de la balade incluse.

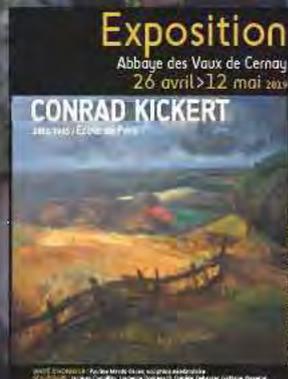
Boucle 3km, Durée 2h30 à 3h, Voir tarif*

Dimanche 23 juin toute la journée

Pique-nique des peintres paysagistes



Animations tout au long de la journée : pique-nique animé, lecture de poésies, théâtre, danses 19^e, tableaux vivants avec cadres géants, mini-rallye, atelier créatif, exposition et démonstrations des métiers d'antan...



Pour toutes les animations, Petit Moulin, l'inscription est obligatoire (sauf mention spéciale) au moins 48h à l'avance.

Réservation et renseignements :
petitmoulin@parc-naturel-chevreuse.fr
ou 01 30 88 70 86

*Tarif : 5€/ adulte, 3 €/ enfant -12 ans (entrée au musée comprise).

Prévoir des chaussures de marche ou des bottes et des vêtements adaptés aux conditions météo.





Carole Perez, animatrice réserves

Dimanche 26 mai 2019

Fête de la nature 2019 :

la nature en mouvement

Evolution des paysages, dynamique végétales, cycles de vie, migrations ... Ça bouge tout le temps dans la nature !

Venez découvrir ces mouvements au cours d'une balade dans le cadre privilégié d'un espace naturel protégé, la réserve naturelle de la Vallée de la Mérantaise.

De 14h-17h - 3 km environ.

Public : familial (enfants à partir de 8 ans)

Mercredi 29 mai 2019

Les P'tits Curieux à la découverte des libellules

Animation organisée pour les enfants dans la réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles. Avec ses deux étangs, ses sources, sa roselière, ses boisements, ses prairies et la rivière Gloriette, la réserve naturelle présente une remarquable variété de paysages et de milieux naturels. Cette diversité favorise de nombreuses espèces végétales et animales parmi lesquelles quelques 37 espèces de libellules et demoiselles. L'été on admire leurs couleurs vives et leurs poussettes aériennes, mais ce n'est que la dernière étape d'une vie qui a commencé de manière aussi discrète qu'étonnante.

14h-16h - Enfants de 7 à 12 ans accompagnés d'un adulte.

Gratuit, inscription obligatoire :

01 30 52 09 09

c.perez@parc-naturel-chevreuse.fr

Lieu de RDV communiqué à l'inscription.

Equipement : bottes ou chaussures de randonnée imperméables, vêtements adaptés à la météo et à la promenade en milieu naturel.



Aurélie Erlich, guide conférencière

Atelier « La mode vestimentaire au Moyen-Age ».

Comment s'habillait 'on? Quels sont les tissus utilisés? Venez découvrir la mode au Moyen Age en réalisant un accessoire de mode. Mercredi 17 juillet à 14h30, enfant 6-12 ans. Tarif: 4 euros par enfant

Atelier « Blason au Moyen Age »

A quoi servaient les blasons ? Qui les utilisaient ? Comment étaient-ils fabriqués ? La réponse à toutes ces questions, lors de cet atelier ou vous réaliserez votre propre blason. Jeudi 1 Aout à 14h30, enfant 6-12 ans. Tarif: 4 euros par enfant

Tarif : 4 €. Ateliers sur inscription.

Résa : escapadesdanslart-info@yahoo.fr ou 06 74 19 52 85

Solen Boivin, guide de Parc

Dimanche 19 mai à 10h

Balade des femmes

Magny-village

Une balade au départ du charmant village de Magny, à la découverte de lieux évoquant quelques femmes célèbres mais aussi l'histoire de l'éducation des filles, du travail des femmes, de leur insertion dans la vie publique ou encore de leurs rapports avec la religion. 2h30 à 3h - Boucle de 5 km - Tout public

Samedi 8 juin à 14h30 :

Forêt et clairière autour de Gambaiseuil

Entre la clairière dont l'origine remonte au XIII^e siècle et la forêt aux ambiances variées, une balade à la découverte des richesses naturelles de Gambaiseuil : espèces protégées, arbres remarquables, prairies pâturées par des vaches écossaises. 3h - Boucle de 5 à 6 km - Public : adultes, et enfants + 10 ans

Samedi 22 juin nocturne à 21h :

Balade au crépuscule autour des Hauts-Besnières

A la tombée de la nuit, tous vos sens en alerte, c'est l'occasion d'écouter le bruit des animaux occupés à leurs activités nocturnes, de respirer les odeurs mêlées d'humus et de plantes aromatiques et de reconnaître les arbres et les plantes par le toucher ou l'odorat. Boucle de 4 km - 2h (adultes, enfants + 6 ans)

Mercredi 10 juillet à 14h30 :

Petits curieux Moyen-Age, Chevreuse

Devenez le temps d'une balade et avec l'aide de vos parents les petits explorateurs du Moyen Âge en découvrant les traces de cette époque. Boucle 2 km (petit dénivelé) 2h.

Samedi 20 juillet à 14h30 :

Petits curieux Sur le sentier découverte de Maincourt

Foisonnement de vie animale et végétale au cœur du marais, doux murmure de la rivière, chaos de grès... Venez découvrir l'histoire du



site, lieu de nature, modelé par la présence permanente de l'homme depuis le Moyen-Age. Petit livret à compléter lors de la balade. 2h - Boucle de 2 km - Public : familles (enfants + 6 ans)

Mercredi 28 août à 14h30 :

Découvrir la forêt en s'amusant : le bois des Hauts-Besnières,

La Celle-les-Bordes. Spécial jeunes.

Comment calculer la hauteur d'un arbre ?

Qu'est ce qu'une coulée ? Quels sont les

indices de présence d'animaux ? Comment

peut-on se repérer en forêt... ? Cette balade

permettra aux petits et même aux grands de

mieux connaître la forêt de Rambouillet, dernier

morceau de l'antique forêt d'Yveline. Petit

livret à compléter lors de la balade.

2h - Boucle de 2,5 km - Public : familles (en-

fants + 6 ans)



Tarifs : 5€/ adulte, 3€/ enfant -12 ans.

solen.boivin@sortiesnature78

06 18 86 39 75

Stéphane Lorient, animateur Parc

Dimanche 19 mai, 10h

Conférence Paillage et Oyas

Le paillage pour nourrir la terre qui nourrira les végétaux avec 70 % d'arrosage en moins La technique des Oyas permet également 70 % d'arrosage en moins...

Dimanche 26 mai, 10h

Lecture de paysage au château de la Madeleine

Le paysage raconte l'histoire, depuis la genèse géologique jusqu'à la formation du village de Chevreuse et comment il a pu éviter les changements radicaux de la Révolution Industrielle...

Samedi 1er juin, 15 h

les plantes sauvages et comestibles,

Le Ruchot Jouars Pontchartrain

le printemps c'est la meilleure période, en termes de diversité, de volume et de saveurs pour découvrir ces «panneaux photovoltaïques foliaires» hautement nutritionnels...

Gratuit, mais sur inscription

01 30 52 09 09

s.lorient@parc-naturel-chevreuse.fr